



éditorial.

Cap Volailles Françaises 2035, ensemble pour une filière durable et responsable

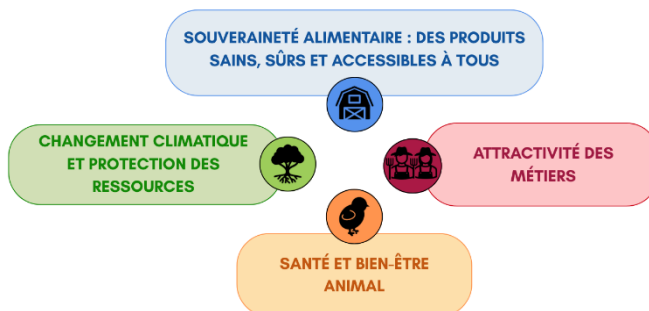
Notre filière a lancé le 16 avril 2026, à l'occasion de son assemblée générale à Angers, sa démarche de responsabilité sociétale : "**Cap Volailles Françaises 2035, ensemble pour une filière durable et responsable**". Plus qu'une démarche de responsabilité sociétale, il s'agit d'une véritable stratégie collective pour la filière française sur les 10 prochaines années.

Cette étape historique va nous permettre de poursuivre collectivement nos avancées et le développement de la filière en préservant notre modèle de diversité unique au monde, tant en matière d'espèces (dinde, pintade, canard, caille, pigeon, oie, poulet, coquelet) que de systèmes de production (conventionnel, certifié, Label Rouge, bio). Un modèle singulier qui est également caractérisé par des élevages à capitaux familiaux et à taille humaine, gérés par des professionnels passionnés. Au-delà des obligations réglementaires, nous sommes tous attachés à l'amélioration continue de nos bonnes pratiques.

Pour faire perdurer ce modèle exemplaire, résister face aux importations et répondre aux attentes des consommateurs-citoyens, nous avons lancé dès 2020 notre "Pacte Ambition Anvol 2025". Nous nous étions fixé 6 objectifs à atteindre en 5 ans. Notre mobilisation nous a permis de faire de grandes avancées sur chacun des points et même d'en dépasser certains, comme l'accès à la lumière naturelle ou la réduction des antibiotiques.

Fiers de nos engagements, nous avons décidé d'aller encore plus loin. Nous avons donc anticipé la suite de nos actions bien avant l'échéance de notre Pacte Ambition. Dès 2024, nous avons engagé l'élaboration de notre **démarche de responsabilité sociétale** à horizon **2035**. Une stratégie ambitieuse, que nous avons construite méthodiquement en consultant l'ensemble de nos parties prenantes, y compris les organisations extérieures à notre filière (associations, chercheurs, banques, etc.).

Ces concertations nous ont permis de nous accorder sur la définition de **10 engagements**, articulés autour de **4 piliers** :



Le travail collectif doit maintenant se poursuivre pour définir des indicateurs fiables, capables de mesurer concrètement nos avancées dans chacun de ces domaines et de se fixer des objectifs clairs. Ce que nous nous attachons à construire, c'est une démarche de responsabilité évolutive, sérieuse, crédible et créatrice de valeur : gage de l'avenir de notre filière française.

Dominique GRASSET
Président du CIPC et de la Commission RSO d'Anvol

ASSEMBLEE GENERALE D'ANVOL – 16 AVRIL 2026



Avec près de 300 participants, la participation à l'édition 2026 de notre assemblée générale a atteint des records. Support au lancement de notre démarche RSO « Cap Volailles Françaises 2035, ensemble pour une filière durable et responsable » et clôturée par la ministre de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la souveraineté Alimentaire, Anne Genevard, cette assemblée générale a revêtu un caractère historique.

LANCEMENT DE « CAP VOLAILLES 2035 »

Dominique Grasset (Président du CIPC et de la Commission RSO), Patrick Pageard (Président du CIDEF et Trésorier d'ANVOL), Benoît Drouin (Président du SYNALAF et Secrétaire général d'ANVOL) et Guillaume Malecki (chargé de mission RSO) ont présenté le cœur de la démarche devant l'assemblée.

Ils ont rappelé trois points essentiels :

- **La continuité avec le Pacte Ambition 2025** : engagé depuis 2020, ce premier pacte a démontré la capacité collective de la filière à progresser — certains objectifs ayant même été dépassés, notamment sur l'accès à la lumière naturelle et la réduction des antibiotiques. Ses actions seront intégrées et amplifiées dans Cap Volailles Françaises.

- **Le caractère collectif et volontaire** : la démarche a été construite à partir d'un dialogue approfondi avec l'ensemble des acteurs de la filière — professionnels comme parties prenantes externes — et chacun contribue aux engagements retenus.

- **Une structure claire en 4 piliers et 10 engagements** : le socle commun des actions collectives et individuelles à horizon 2035.



Animée par Blandine Laffargue, une première table ronde a réuni quatre intervenants pour croiser les regards sur les enjeux et les leviers de cette démarche collective. Le ton a été donné d'emblée par **Sébastien Prin**, Directeur de la Fédération du Crédit Mutuel Agricole et Rural : « Le coût de l'immobilisme est supérieur à celui de l'engagement RSE. » Une conviction qui résume l'esprit des échanges: face aux transitions en cours, l'inaction n'est plus une option.

Christelle Forzy, directrice QHSE et développement durable de Maisadour, a rappelé que, dans le cadre d'Ambition 2030, la coopérative suit déjà des indicateurs depuis 2020. Elle a souligné l'enjeu central du passage à l'échelle : capitaliser sur les outils

existants, les améliorer, et surtout diffuser plus largement, à l'échelle nationale, les bonnes pratiques déjà éprouvées sur le terrain.

De son côté, **Hélène Bombart**, Présidente d'Afivol et éleveuse dans la Drôme, a insisté sur la nécessité de doter les interprofessions régionales d'un cadre national clair, capable de donner une direction commune. Elle a également appelé à accélérer le déploiement d'outils tels que CAP'2ER® et à renforcer l'attractivité de la filière en rendant plus visible l'engagement collectif.

Enfin, **Isabelle Herman**, Directrice générale de KFC France, a mis en lumière les attentes des acteurs aval. Elle a rappelé les engagements de l'enseigne — notamment un approvisionnement 100 % français pour les Wings — tout en soulignant la difficulté croissante à les maintenir dans un contexte économique sous tension. Dans ce cadre, Cap Volailles Françaises 2035 apparaît comme un levier structurant, apportant la vision et la trajectoire partagées pour permettre aux entreprises de tenir leurs engagements.



🍷 LA FILIÈRE VOLAILLE DE CHAIR À LA RECONQUÊTE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



La table ronde qui réunissait **Christiane Lambert**, présidente de la Fict et du groupe sectoriel Viande Blanche des conférences de la souveraineté, **Philippe Goetzmann**, consultant spécialiste de la consommation et du commerce de détail, **Damien Calandre**, directeur général du groupe Duc et **Thierry Pouch**, économiste, chef du service étude et prospective à l'APCA a mis en évidence un large consensus sur la nécessité de **reconquérir la souveraineté alimentaire par une augmentation significative de la production française de volaille**. Revenant sur les conférences de la souveraineté alimentaire par une augmentation

significative de la production française de volaille. Revenant sur les conférences de la souveraineté, Christiane Lambert a souligné « un état d'esprit combatif et constructif, sans misérabilisme, avec une volonté claire de reconquête collective », matérialisé par une trajectoire ambitieuse d'investissements sur dix ans.

Les échanges ont insisté sur l'importance de **partir des marchés et des usages de consommation** : selon Philippe Goetzmann, « on ne peut plus raisonner uniquement par filières, il faut partir des attentes du consommateur et raisonner fork to farm ». Damien Calandre a rappelé que la croissance était aujourd'hui tirée par les produits élaborés plus que par la simple découpe, et qu'il fallait absolument prendre ce virage ». La reconquête du standard pose néanmoins un défi économique majeur, dans un contexte de marges insuffisantes tout au long de la chaîne de valeur ; pour Philippe Goetzmann, « la valeur alimentaire est écrasée entre le prix du service, le pouvoir d'achat et l'accumulation des normes ». Plusieurs leviers ont été identifiés : performance technique, augmentation des volumes, structuration industrielle et allègement des surtranspositions réglementaires.

Les intervenants ont également insisté sur l'**enjeu central de l'acceptabilité sociale des projets**, Christiane Lambert soulignant que « la performance et la montée en volume ne peuvent réussir sans dialogue avec les territoires et sans rémunération décente des producteurs ». La **valorisation de l'origine française** et le rôle de la commande publique ont été identifiés comme des leviers clés, même si des divergences subsistent sur l'étiquetage obligatoire, Philippe Goetzmann estimant que « l'obligation risque d'ajouter des coûts sans convaincre ceux qui n'en ont pas les moyens ».

Dans son discours de clôture adressé à la ministre, **Jean Michel Schaeffer** a souligné la solidité du modèle d'organisation collective de la filière volaille, fondé sur le contrat de production, constituant un atout majeur face aux crises. Il est revenu sur les travaux des conférences de la souveraineté qui ont permis de fixer un objectif clair : retrouver l'autosuffisance à horizon 2035. Pour y parvenir, des besoins importants d'investissements sont identifiés, notamment en poulaillers, abattoirs, couvoirs et alimentation animale. Le président d'Anvol a insisté sur la nécessité d'un régime ICPE spécifique à l'élevage, aligné sur les standards européens. Il a appelé également à une meilleure sécurisation juridique des projets face aux recours abusifs. Il a enfin rappelé que les crises sanitaires récurrentes rendaient indispensables des dispositifs d'indemnisation élargis à tous les maillons de la filière.

La ministre a conclu l'AG en saluant l'engagement de la filière volaille de chair dans la reconquête de la souveraineté alimentaire et apporté son soutien aux objectifs fixés à l'issue des conférences de la souveraineté, notamment l'augmentation de la production nationale. Elle a affirmé la volonté de l'État d'accompagner concrètement les projets, en simplifiant les règles applicables aux élevages, en relevant les seuils d'autorisation et en sécurisant juridiquement les porteurs de projets. Elle a souligné l'importance d'orienter la consommation par davantage de transparence sur l'origine et par un recours accru aux produits européens en restauration collective (dans le cadre des débats à l'échelle communautaire). Sur le plan sanitaire, elle a défendu la stratégie vaccinale contre l'influenza aviaire et a confirmé la mobilisation de l'État pour obtenir l'indemnisation de l'ensemble des maillons de la filière. Enfin, elle réaffirme une ligne ferme sur les accords commerciaux, en particulier le Mercosur, en mettant en avant le renforcement des contrôles et des mécanismes de sauvegarde pour protéger la production française.



RDV MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR NICOLAS FORISSIER – 9 MARS 2026

Anvol, représentée par Gilles Huttepain, a participé le lundi 9 mars 2026 à un déjeuner avec le ministre délégué au commerce extérieur, Nicolas Forissier. 6 interprofessions composaient la délégation : **Interbev, Anvol, le Cniv, Intercéréales, Interfel et Inaporc.**



Chaque filière a pu faire part de ses difficultés à l'export, des freins à lever pour réduire ces difficultés, et de manière plus globale de leurs enjeux en matière de **compétitivité** et de **développement**. A ce titre, notamment en ce qui concerne les filières d'élevage, les professionnels ont insisté sur la priorité à donner au **développement de la production en France**, gage d'une meilleure performance à l'export et d'une meilleure capacité à répondre aux clients internationaux.

La plupart des filières ont mis l'accent sur les **barrières non tarifaires** qui perturbent les exportations, de même que sur le manque de moyen au niveau de l'Etat pour lever ces barrières et accompagner la promotion.

Anvol a en particulier insisté sur les barrières d'ordre sanitaire et des difficultés rencontrées par les opérateurs avec certains pays pour la réouverture de leur marché, dans le cadre des levées de zones réglementées IAHP. Nous avons également alerté le ministre sur les risques que font peser des projets de révision réglementaires en cours au niveau européen, sur le bien-être animal notamment (transport, fin des cages, etc), sur la compétitivité de la filière et en matière de délocalisation de certains secteurs. Nous avons aussi exprimé, avec Interbev, la nécessité de poursuivre la bataille « défensive » vis-à-vis d'accords commerciaux qui mettent en concurrence déloyale les éleveurs européens (Mercosur, Thaïlande, Australie, Chine, etc) avec des éleveurs de pays tiers qui ne sont pas soumis aux mêmes règles. Les difficultés liées au conflit actuel au Moyen-Orient ont aussi été abordées.

A l'issue de cet échange, l'équipe du ministre a demandé aux interprofessions de lui transmettre par écrit nos demandes sur les 3 points suivants :

1. **Barrières extérieures** à l'export, non-tarifaires (difficultés d'accès aux marchés ; protocoles sanitaires, etc.)
2. **Barrières internes** (améliorations possibles du dispositif public d'export)
3. Articulation avec **Business France sur l'accompagnement à l'international**, notamment les salons (y compris visibilité de la marque France).

Les éléments demandés ont été transmis par la filière à la fin du mois de mars en collaboration avec la FIA, le Cnadev et le SNA. Nous avons notamment rappelé que la filière volaille de chair était confrontée à une multiplication des freins à l'exportation, liés à des fermetures de marchés, des durcissements sanitaires et des blocages réglementaires. Nous avons également insisté sur le fait que la réouverture de marchés stratégiques et la sécurisation de ceux fragilisés par la vaccination devaient constituer une priorité et que l'application incomplète des accords existants et la lenteur des procédures d'agrément pénalisaient fortement le développement des exportations.

Dans ce contexte, nous avons souligné qu'une **diplomatie sanitaire plus offensive et anticipée** était indispensable pour préserver la compétitivité de la filière.



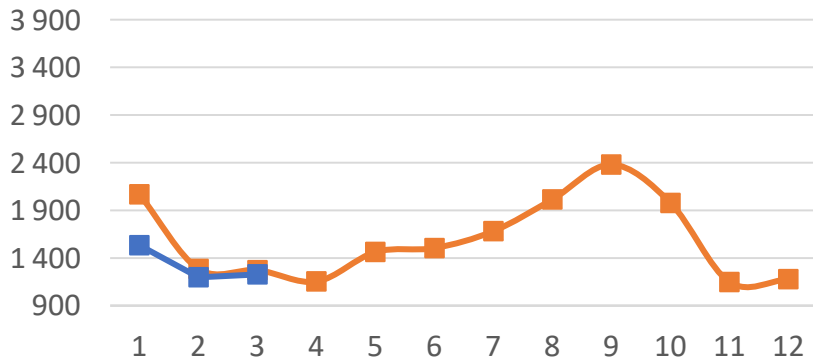


CHIFFRES FILIÈRE PINTADE



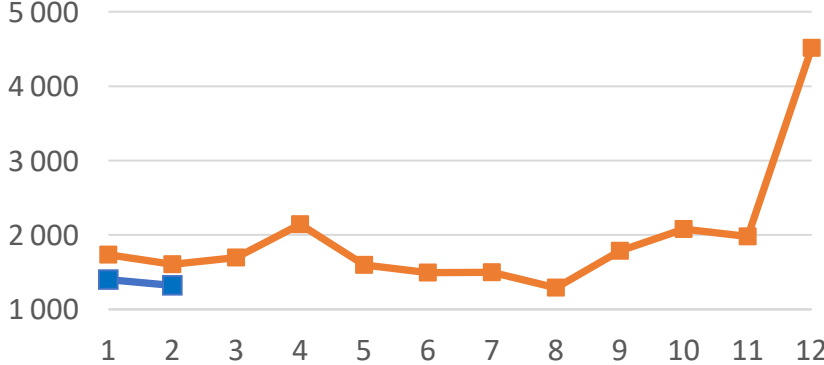
MISE EN PLACE MENSUELLE (FR)

En milliers de têtes / mois – SNA



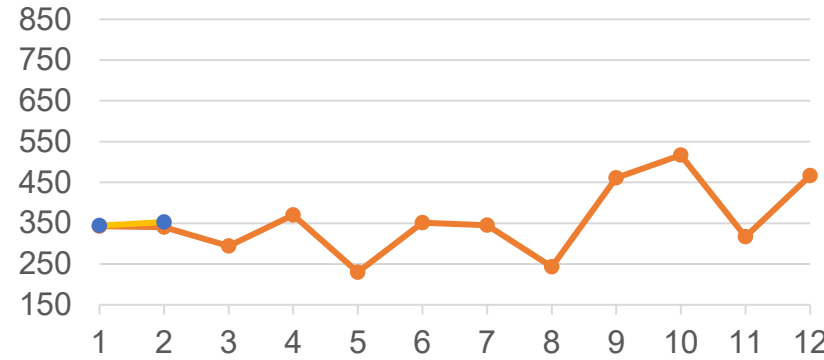
ABATTAGES CONTRÔLÉS

En tec - AGRESTE



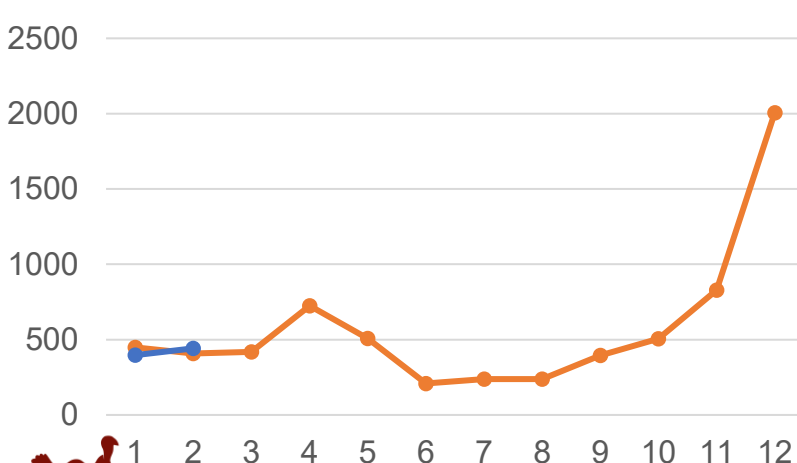
EXPORTATIONS

En tec - DOUANES



ACHATS DES MÉNAGES EN VOLUME (T)

En tonnes - KANTAR



Mars 2026

-8,8%

A / A-1

-8,9%

3 mois 2026/ 3 mois 2025

Par rapport à la même période 2025, les MEP cumulées depuis le début de l'année sont en repli de près de 387 600 pintadeaux. Dans le même temps, les MEP dans le cadre d'une OP Label Rouge reculent de 12%.

En raison d'une évolution de la période d'enquête, les données du premier trimestre 2026 peuvent être amenées à évoluer.

Février 2026

-17,6%

A / A-1

-18,5%

2 mois 2026 / 2 mois 2025

Les volumes abattus sont en baisse de -283 Tec en fév.26/fev.25. Les abattages cumulés sur les deux premiers mois de l'année sont en replis de près de 1000 tonnes en 2026/2019.

Février 2026

+3,8%

A / A-1

+2,0%

2 mois 2026 / 2 mois 2025

Cumulés sur les deux premiers mois de l'année, les volumes exportés vers l'UE progressent de 13% avec des dynamiques différentes selon les pays : Forte progression sur la Belgique (+31%), les Pays-Bas (+26%) et l'Italie (+19%), et volumes toujours en perte de vitesse sur l'Allemagne (-22%) alors que les prix y baissent plus qu'en Belgique, respectivement -18,1% et -2,3%.

Février 2026

+8,6%

A/A-1

-1,6%

2 mois 2026 / 2 mois 2025

Depuis le début de l'année, les achats de pintade par les ménages représentent à peine 1% des achats de Volailles + Elaborés frais+ Lapin. A noter un prix moyen en baisse de 1,3% en pintade en fév26/fév25, dans un contexte de prix qui à la hausse pour volailles+elaborés frais (+6,2%)

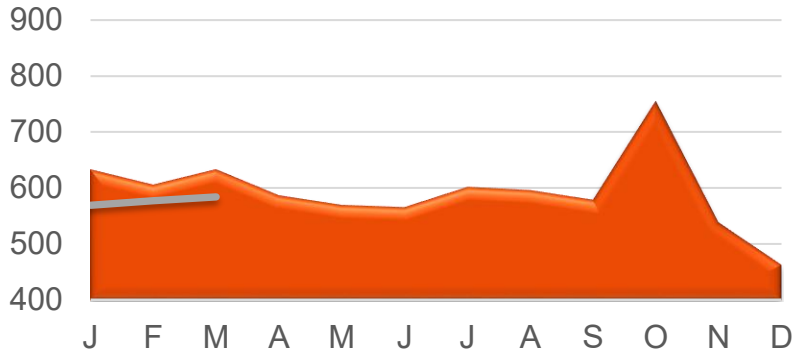
■ = Année 2025 ● = Année 2026





MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIDEF



Mars 2026

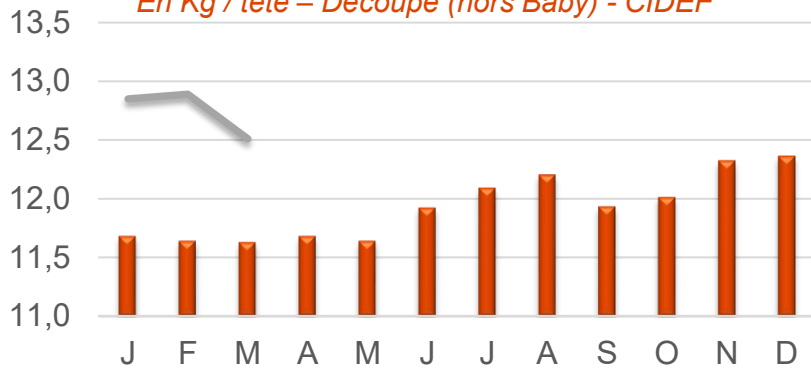
- 7,8 %
A / A-1

- 4,3 %
cumul 52 sem

Les mises en place globales s'élèvent à 584 milliers de têtes par semaine. Ce niveau est stable mais inférieur par rapport à 2025, avec une concurrence du poulet sur les surfaces disponibles.

POIDS MOYENS À L'ABATTAGE

En Kg / tête – Découpe (hors Baby) - CIDEF



Mars 2026

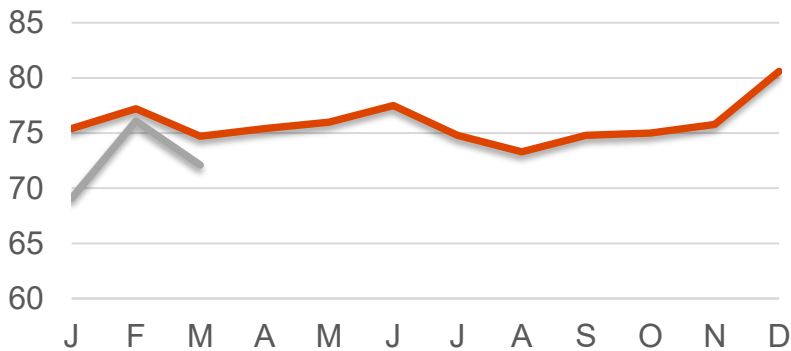
+ 9,4 %
A / A-1

- 2,9 %
M / M-1

Le poids moyen à l'abattage se situe en décembre à 12,51 kg / tête. La tendance démarrée à l'été dernier se prolonge avec un niveau élevé des poids moyens.

ABATTAGE DINDES

Indice - Base 100 = janvier 2019 – CIDEF



Mars 2026

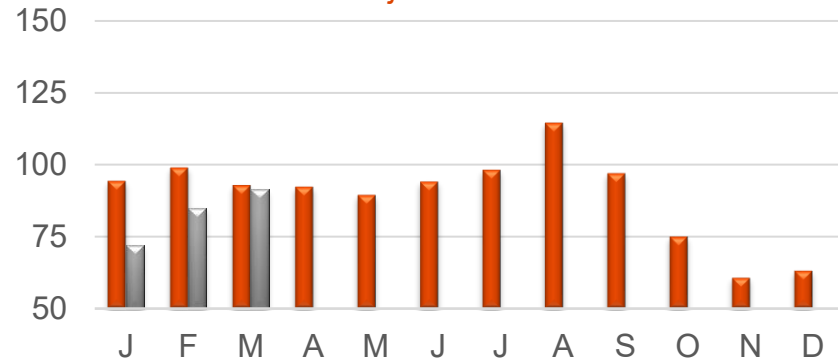
- 3,7 %
A / A-1

+ 1,6 %
cumul 12 M

Les abattages sont en baisse sur le début d'année, ce qui limite l'offre de produit à commercialiser dans tous les secteurs de la distribution et restauration.

STOCK DE VIANDE DE DINDE

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIDEF



Mars 2026

- 1,6 %
A / A-1

+ 7,6 %
M / M-1

Les stocks de viande augmentent, notamment en filet et retrouvent leur niveau de l'année dernière.

— = année 2025

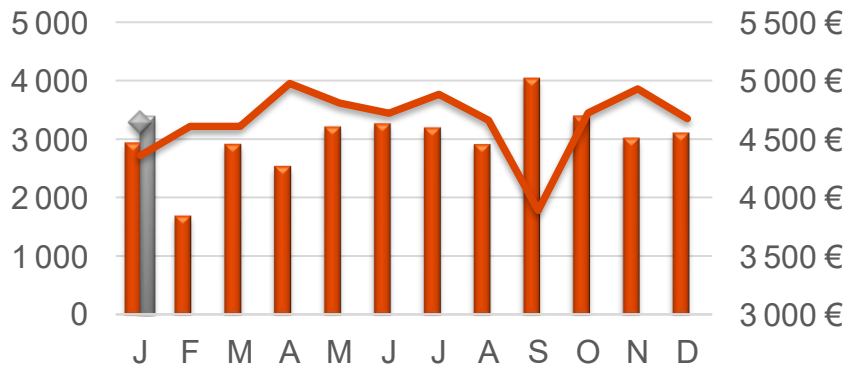
— = année 2026





IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Janvier 2026

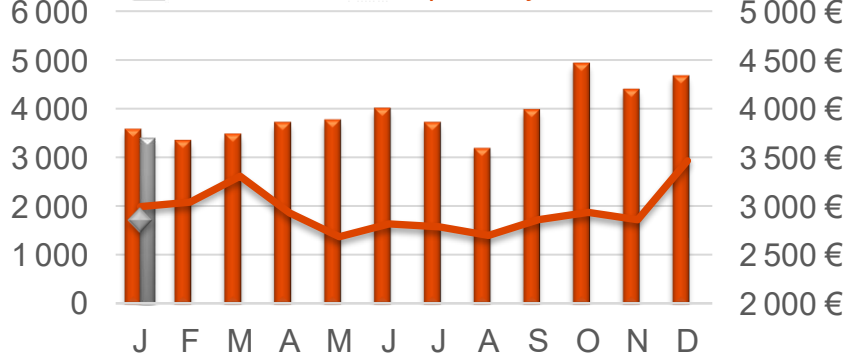
+ 16,4 % (T)
A / A-1

- 0,2 % (T)
Cumul 12 M

36 991 tonnes de dindes ont été importées sur les 12 mois de l'année 2025, (- 937 tonnes comparé à 2024), avec une valeur moyenne de 4 654 € la tonne (+ 863 € à date par rapport à 2024).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Janvier 2026

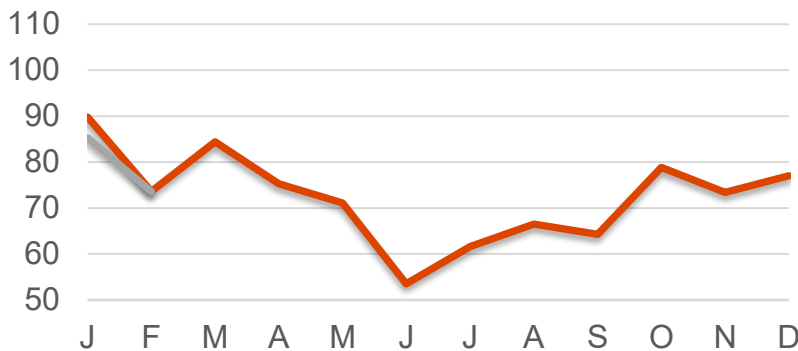
- 4,5 % (T)
A / A-1

+ 7,8 % (T)
Cumul 12 M

46 372 tonnes de dindes ont été exportées sur les 12 mois de l'année 2025, (+ 4 142 tonnes comparé à 2024), avec une valeur moyenne de 2 933 € la tonne (- 15 € à date par rapport à 2024).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 - KANTAR FAM



Février 2026

- 5,3 %
A / A-1

- 5,8 %
Cumul 12 M

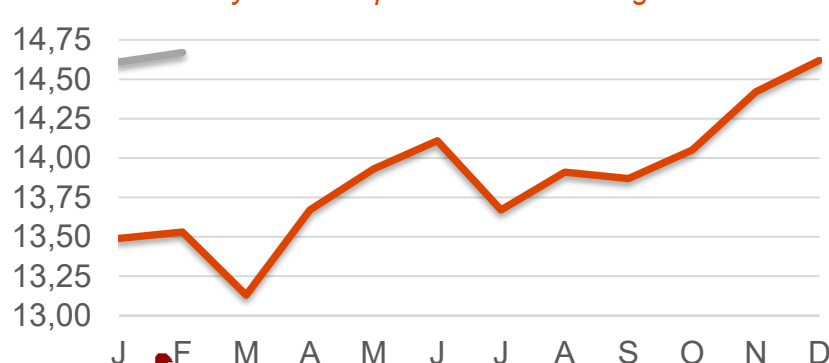
La consommation de dinde au détail est en retrait sur le début d'année.

Le prix moyen de la viande de dinde est à 11,68 €/kg avec un écart de près de 3 € avec le poulet.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de dinde en €/kg - KANTAR FAM



Février 2026

+ 8,5 %
A / A-1

+ 3,9 %
Cumul 12 M

Avec un prix de l'escalope à 14,67 €/kg en février, le prix moyen de l'escalope reste élevé et bien supérieur au début 2025.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

— = année 2025 — = année 2026



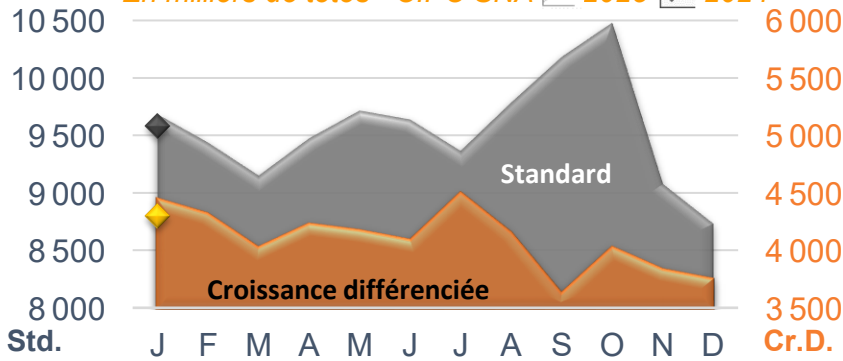


CHIFFRES FILIÈRE POULET



MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIPC SNA 2025 2024



Janvier 2026

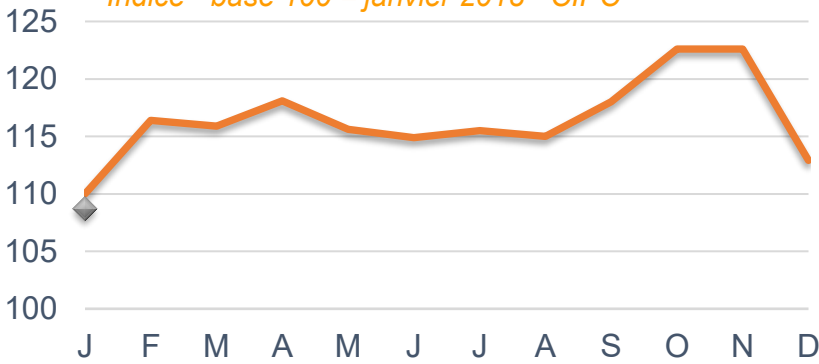
- 1,8 %
A / A-1

- 11,2 %
M / M-1

Les mises en place s'élèvent à 13,9 millions de têtes par semaine dont 9,6 millions en standard et 4,3 millions en croissance différenciée (incluant le CCP, l'ECC, l'Agriculture Biologique, le Label Rouge et le Fermier)

ABATTAGE STANDARD ET CERTIFIES

Indice - base 100 = janvier 2018 - CIPC



Janvier 2026

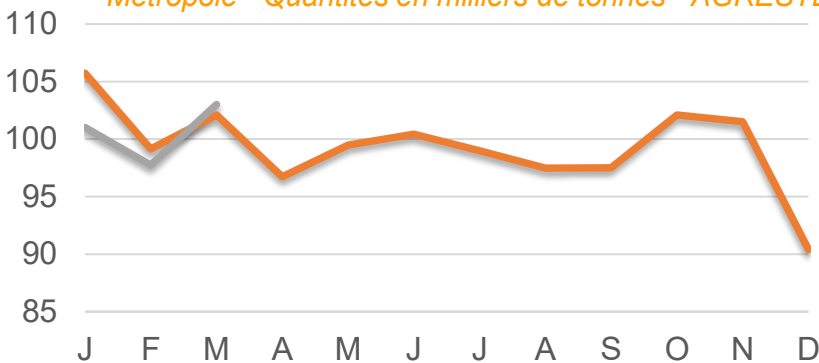
- 1,2 %
A / A-1

+ 6,1 %
Cumul 12 M

Les abattages sont en retrait sur janvier, avec un poids moyen qui évolue de +0,8% par rapport à 2024.

ABATTAGE POULETS DE CHAIR

Métropole - Quantités en milliers de tonnes - AGRESTE



Mars 2026

+ 0,9 %
A / A-1

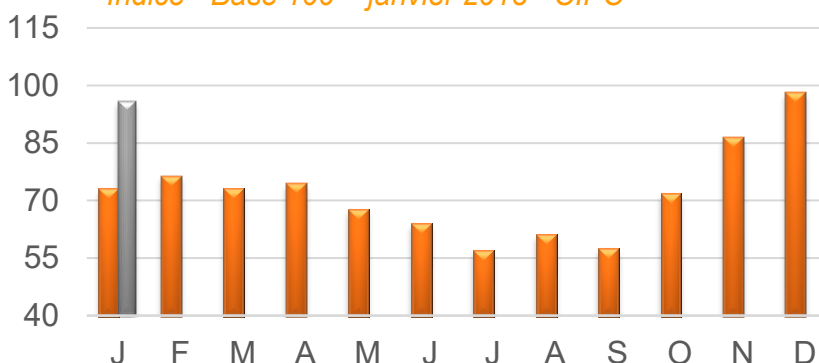
+ 2,5%
Cumul 12 M

Les abattages de poulets reprennent leur dynamique et s'orientent à la hausse.

* Les données des abattages de poulets de chair en poids ont été révisées le 01/06/25 pour les années 2022 à 2025, à la suite de corrections apportées par certains abattoirs de volailles. Les données de production et de consommation de viande ont également été révisées en conséquence.

STOCK DE VIANDE DE POULET

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIPC



Janvier 2026

+ 31,8 %
A / A-1

- 2,0 %
M / M-1

Le niveau de stocks est remonté depuis le mois d'octobre, avec une tendance plus marquée en filet, et qui commence à se réduire en cuisson à partir de janvier.

— = année 2025

— = année 2026



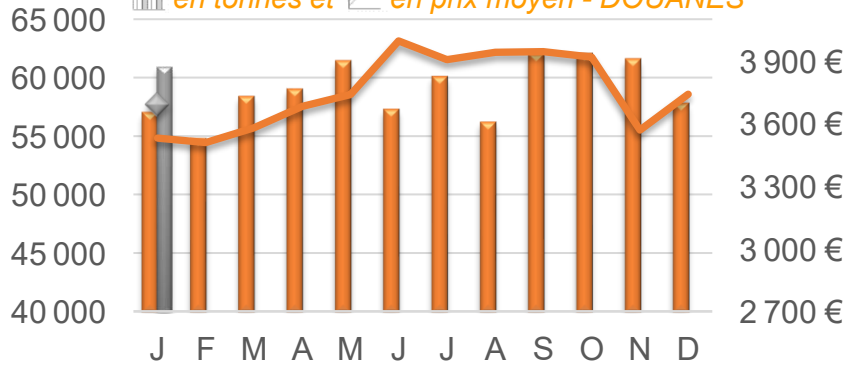


CHIFFRES FILIÈRE POULET



IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Janvier 2026

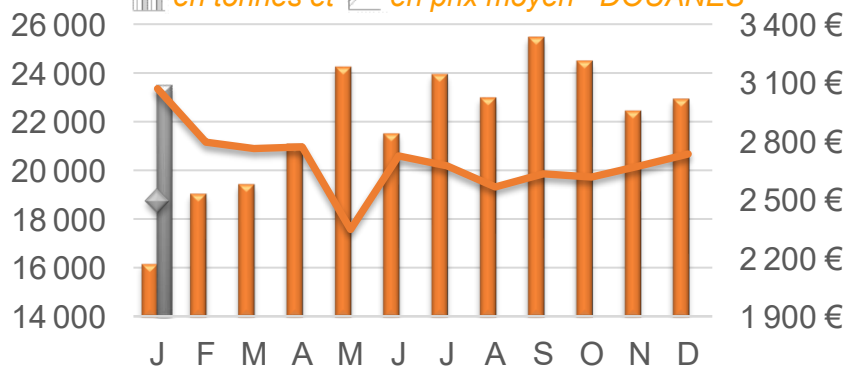
+ 7,1 % (T)
A / A-1

+ 9,6 % (T)
Cumul 12 M

706 058 tonnes de poulets ont été importées sur les 12 mois de l'année 2025, (+ 60 802 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 3 755 € la tonne (+ 331 € à date par rapport à 2024).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Janvier 2026

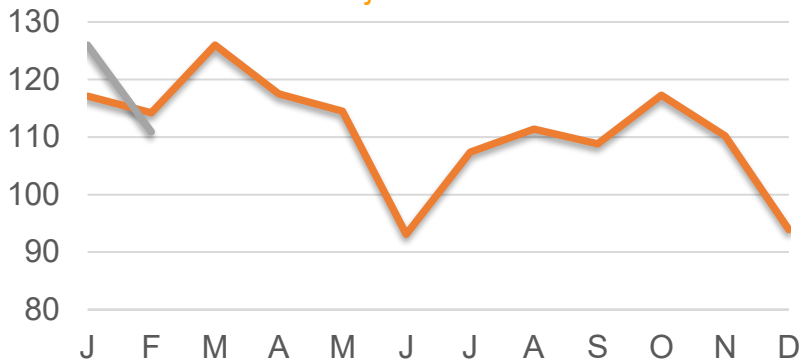
+ 46,0 % (T)
A / A-1

+ 27,8 % (T)
Cumul 12 M

262 938 tonnes de poulets ont été exportées sur les 12 mois de l'année 2025, (+ 49 737 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 2 696 € la tonne (- 222 € à date par rapport à 2024).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 - KANTAR FAM



Février 2026

- 2,9 %
A / A-1

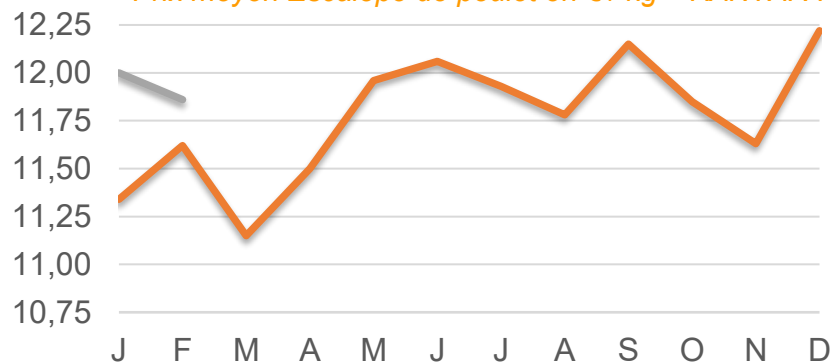
+ 0,9 %
Cumul 12 M

La consommation de poulet au détail augmente en cumul 12 mois mobile, à contrario des autres espèces de volailles en retrait. Mais ce sont les élaborés de volailles qui tirent la consommation à +3,2 %.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de poulet en €/kg - KANTAR FAM



Février 2026

+ 2,3 %
A / A-1

+ 5,8 %
Cumul 12 M

Le prix du poulet PAC se fixe à 6,76 €/kg en février, le prix de l'escalope à 11,86 €/kg et celui de la cuisse à 5,80 €/kg.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

— = année 2025

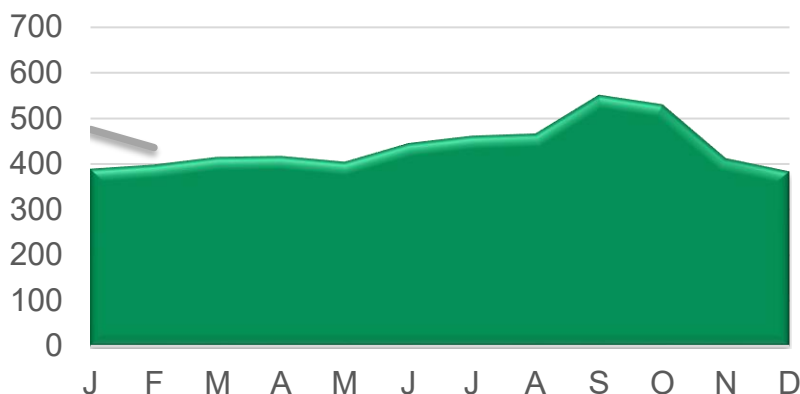
— = année 2026





MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes / semaine – CICAR



Février 2026

+ 9,6 %
A / A-1

+ 0,1 %
Cumul 12 M

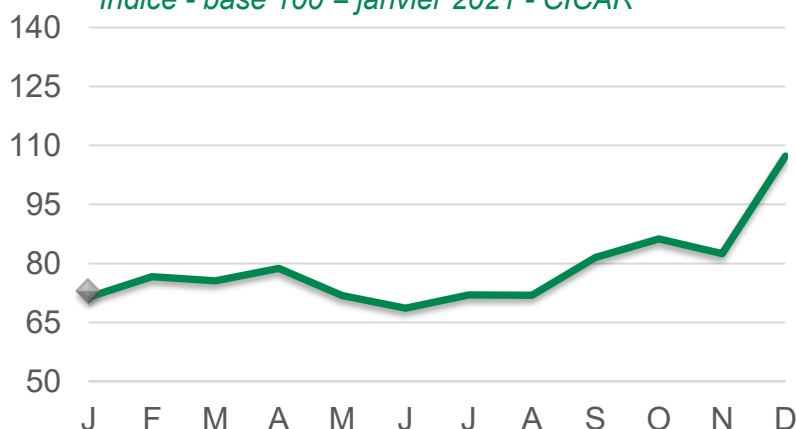
Les mises en place s'élèvent à 436 milliers de têtes hebdomadaires.

Ce niveau de mises en place est supérieur à 2025 mais reste inférieur à 2024.

Des disponibilités en canetons et en surfaces d'élevages seront nécessaires pour augmenter la production.

ABATTAGE CANARDS A RÔTIR

Indice - base 100 = janvier 2021 - CICAR



Janvier 2026

+ 2,1 %
A / A-1

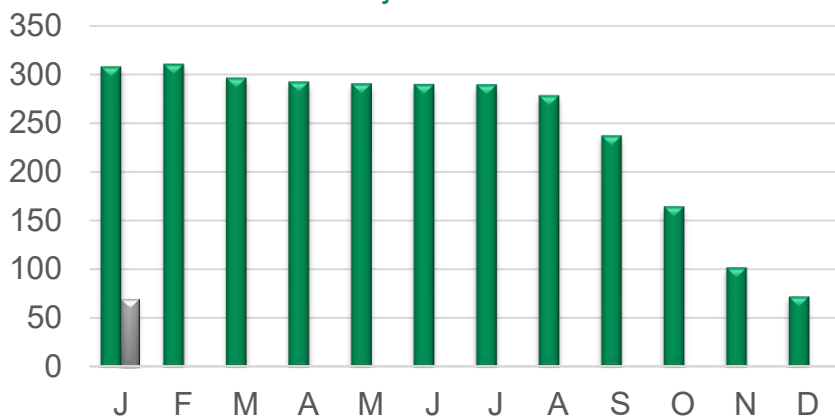
- 14,7 %
Cumul 12 M

Les abattages reprennent légèrement en janvier et devraient poursuivre leur reprise.

Les zones de restriction se lèvent au rythme prévu et permettront de relancer la production en Pays de la Loire.

STOCK DE VIANDE DE CANARD A RÔTIR

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CICAR



Janvier 2026

- 77,4 %
A / A-1

- 1,6 %
M / M-1

Les stocks de viande sont orientés à la baisse compte tenu de l'offre réduite en frais sur la fin d'année 2025.

Le manque de magret devrait permettre de remettre en avant le filet de canard chez les distributeurs et restaurateurs.

— = année 2025

— = année 2026



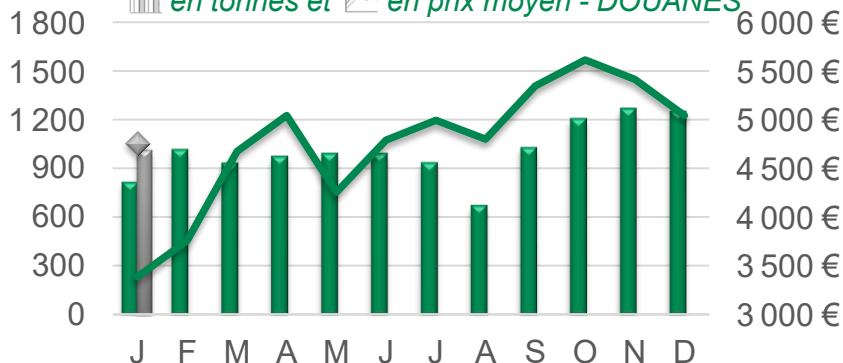


CHIFFRES FILIÈRE CANARD À RÔTIR



IMPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Janvier 2026

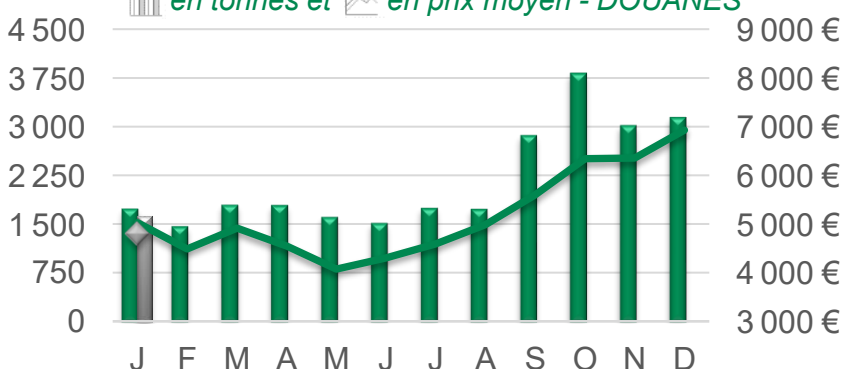
+ 25,5 % (T)
A / A-1

- 12,1 % (T)
Cumul 12 M

11 970 tonnes de canards ont été importées sur les 12 mois de l'année 2025, (- 2 274 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 4 758 € la tonne (+ 432 € à date par rapport à 2024).

EXPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Janvier 2026

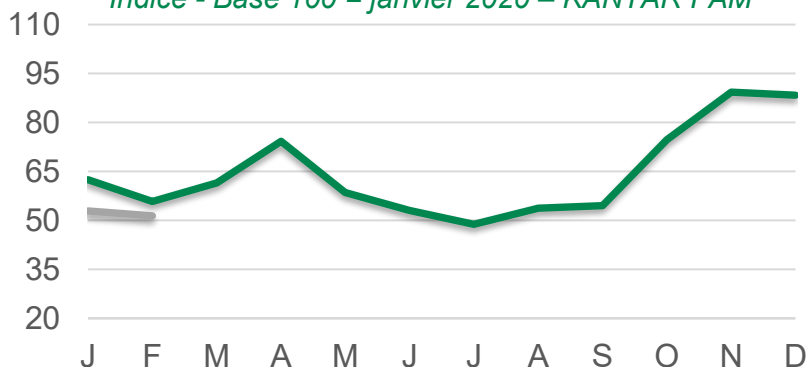
- 5,1 % (T)
A / A-1

+ 16,4 % (T)
Cumul 12 M

25 947 tonnes de canards ont été exportées sur les 12 mois de l'année 2025, (+ 4 313 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 5 161 € la tonne (- 969 € à date par rapport à 2024).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 - KANTAR FAM



Février 2026

- 7,9 %
A / A-1

- 4,4 %
Cumul 12 M

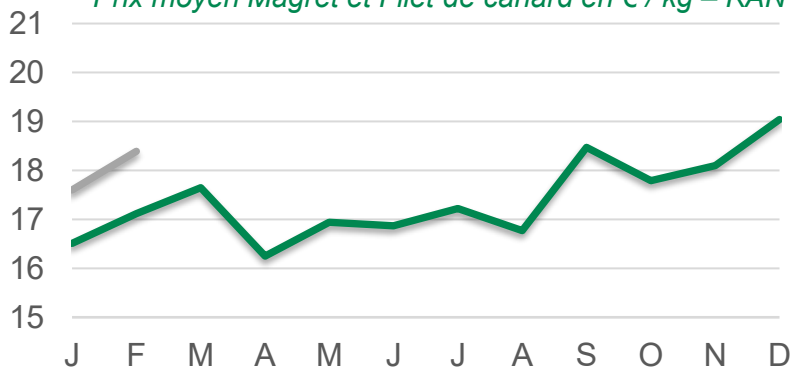
La consommation est en nette diminution par rapport au début 2025.

La baisse de l'offre disponible et le faible niveau de stocks ne favorise pas les mises en avant de filets de canards.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Magret et Filet de canard en €/kg - KANTAR FAM



Février 2026

+ 7,4 %
A / A-1

- 2,4 %
Cumul 12 M

Le prix du magret / filet progresse en lien avec une baisse de l'offre.

L'écart en faveur du filet, inférieur par rapport au magret est à 1,76 €/kg.

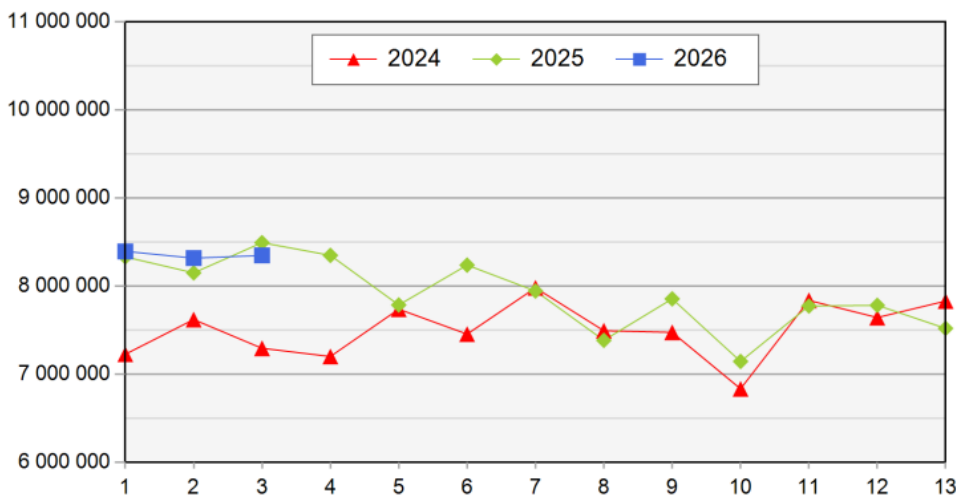
Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

— = année 2025 — = année 2026



MISE EN PLACE DE POULETS LABEL ROUGE

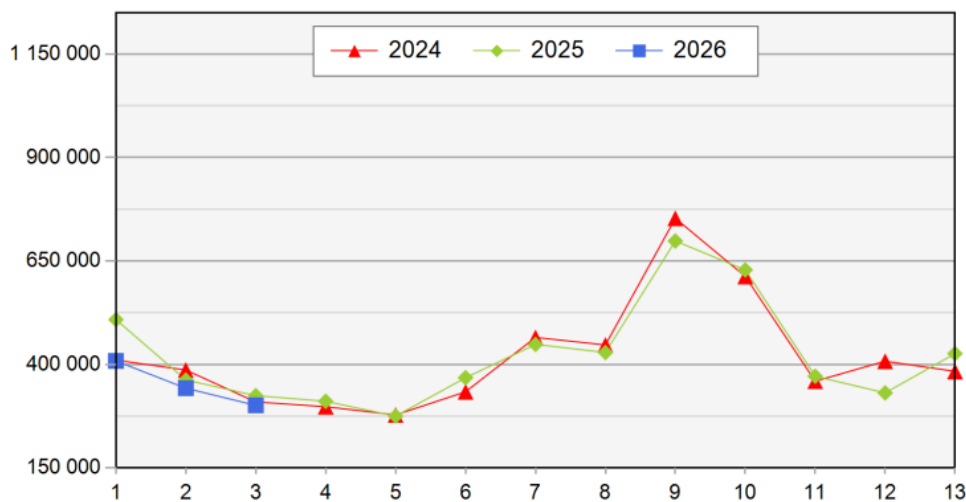
Estimations MEP en têtes / période (3 périodes) – SYNALAF



Les mises en place de poulets Label Rouge augmentent très prudemment sur les trois premières périodes de 2026 par rapport à 2025, mais restent dynamique en comparaison à 2024 (+1%/2025 +14%/2024).

MISE EN PLACE DE PINTADES LABEL ROUGE

Estimations MEP en têtes / période (3 périodes) – SYNALAF



Les mises en place de pintades Label Rouge diminuent sur les trois premières périodes de 2026 par rapport aux années précédentes (-12%/2025 -5%/2024).

MISE EN PLACE DE POULETS BIOLOGIQUES

Estimations MEP en têtes / période (4 périodes) – SYNALAF

Après un début d'année 2026 moins dynamique que 2025, le cumul 4P des mises en place de poulets BIO reprend une cinétique comparable à l'année précédente (+0%/2025 +14%/2024), en raison de l'augmentation des mises en place de poulets BIO sur les périodes 3 et 4 de 2026.

NB: L'observatoire du Synalaf représente les filières organisées de volailles Bio en France, soit la majorité de la production hexagonale.

